

Le 26 mai 2011

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomsonpouliot.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Demande de déclarer provisoire le tarif d'emmagasinage E-4 applicable au site de Pointe-du-Lac, demande d'approuver la méthode de plafonnement des revenus comme base d'établissement des tarifs d'emmagasinage de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1^{er} mai 2011 et demande de fixer les tarifs d'emmagasinage d'Intragaz à compter du 1^{er} mai 2011
Dossier de la Régie : R-3753-2011
Notre dossier : 127824.0001

—
Chère consoeur,

Suite à la vôtre du 18 mai 2011 dans le cadre du dossier mentionné en titre, veuillez trouver sous pli la réponse d'Intragaz à la question 1.1 de la demande de renseignements no. 2 de la FCEI ainsi que les documents qui l'accompagnent.

Les huit (8) exemplaires de ces documents vous seront transmis directement par notre cliente.

Nous demandons que ces documents fassent l'objet d'une diffusion restreinte à la Régie et aux intervenants seulement.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON POULIOT SENCRL

Louise Tremblay

LT/l
p.j.

6396868_1.DOC